

# Les Jeunes Loups, le film oublié de Marcel Carné...

Film culte pour une minorité — dont je suis — qui l'a vu il y a près de quarante ans (déjà !...), film raté pour les autres, *Les Jeunes Loups* a été désavoué par son réalisateur, à cause des nombreuses coupures exigées par la censure. « *Lorsque le film sortit dans les salles parisiennes, je n'assistai pas à la première. C'est la première fois que cela m'arrivait* », écrit Marcel Carné dans ses *Mémoires, La vie à belles dents*. (1)

« *Ils sont avides, ambitieux, féroces, violents, insolents et tendres* », claironne l'accroche publicitaire publiée dans les quotidiens. Et cette mention en dessous de l'affiche : « *Enfin autorisé par la censure* » !

Sorti le mercredi 3 avril 1968 dans quatre salles parisiennes (le Balzac, le Festival-Opéra, le Max-Linder et le Miramar) et une seule en banlieue (le Publicis-Orly), le film suscite des critiques partagées. Pour Claude Gerson (*L'Aurore* du 5 avril 1968), « *Marcel Carné profite de son film pour nous offrir un tour de Paris-by-night dans des endroits où le bruit est étourdissant, où les jeunes y dansent le jerk ou d'autres danses encore plus à la mode. Pendant toute la projection, on entend une critique amère des "vieux"*. »

« *Les Jeunes Loups est un bon Carné, un excellent Carné, très supérieur aux Tricheurs à mon sens* », écrit Michel Aubriant dans *Le Journal du Dimanche* du 31 mars 1968.

Quoique dénigré par Carné, ce film ne semble pas justifier l'oubli dans lequel il est tombé. Si on le regarde comme le témoignage d'une époque, il demeure assez représentatif de la jeunesse (et de la société) des années 1967-68 (juste avant Mai 68) et reste toujours actuel par la problématique qu'il soulevait alors (l'argent, l'ambition, la réussite, le couple, les « jeunes » et les « vieux », les « intégrés » et les « marginaux, etc. »).

Quant à la musique, elle est l'une des premières tentatives « pop » à la française, sinon la première, dont il est resté un standard et une excellente BO qu'on aimerait voir rééditée.

De tous les films de Carné, il n'est, à ma connaissance, jamais passé à la télévision (près de trente ans que je le guette !), n'a jamais été édité en VHS ni en DVD. Devenu invisible depuis sa sortie, ce film exerce néanmoins une fascination sur certains internautes (voir le « forum » qui lui est consacré sur le site [dvdtoile.com](http://dvdtoile.com)).

R. B.

**Si le film s'est « ramassé », il en est resté une chanson, un des tubes de l'année 1968 devenu, avec le temps, un standard de Nicole Croisille...**

Retour en arrière... Après *Trois chambres à Manhattan* tourné en 1965, qui valut à Annie Girardot le prix d'interprétation féminine au Festival de Venise, Marcel Carné s'apprête à entreprendre son prochain film.

Après que Claude Accursi lui ait remis le scénario, Carné se met en quête des acteurs. Exceptés Roland Lesaffre et Maurice Garrel, ils sont tous inconnus du grand public. L'héroïne, Haydée Politoff, vient juste de tourner *La Collectionneuse* d'Éric Rohmer, les autres, Christian Hay et Yves Beneyton, sont choisis après un casting. Détail amusant : le rôle de la princesse iranienne Linzani — croqueuse de gigolos — est interprétée par... la jeune Elizabeth Teissier !

## Importance de la musique

Reste la musique. Carné est conscient du rôle de la musique dans un film « de jeunes ». *Les Tricheurs*, dix ans plus tôt, utilisait à juste titre le jazz dans la bande sonore. Pour *Les Jeunes Loups*, le choix de Carné, qui tient à coller à son époque, se porte tout naturellement sur la musique pop naissante, le rhythm and blues et le folk song.

Le titre du film étant finalement arrêté, Carné prend contact avec Jean-Claude Annoux, auteur-compositeur-interprète qui, deux ans auparavant, s'était fait connaître avec une chanson à succès intitulée justement *Aux jeunes loups* (« *Ils sortent de l'enfance comme s'ils sortaient d'un bois / Plus tremblants d'arrogance que de peur ou de froid / Les jeunes loups...* »).

Par précaution, Carné propose au chanteur de « racheter » son titre. Admirateur du cinéaste, Annoux se dit prêt à le lui céder gratuitement... mais Carné revient à la charge : « *Je vous demande combien vous exigez pour me céder les droits d'utilisation de votre titre. (...) Les producteurs ne me laisseront jamais tourner mon film si je n'ai pas votre accord écrit. Alors, dites votre prix. Je suis sûr qu'ils sont prêts à vous donner jusqu'à cent mille francs. (...) Moi, je n'ai besoin que de votre aval pour pouvoir tourner, un point c'est tout !* » (2)

Devant l'insistance du metteur en scène, Annoux suggère : « *Pourquoi ne pas prendre tout simplement le thème de ma chanson, réorchestré, en ajoutant, bien sûr, une musique originale adaptée au scénario ?* »

Carné sait très bien ce qu'il veut. Sa réponse est brutale : « *Je veux une musique originale, quelque chose d'actuel, et votre chanson est déjà*



démodée. » Néanmoins, une fois le contrat de cession du titre signé, il consent à ce qu'Annoux lui présente une maquette avec quelques thèmes musicaux... Eddie Barclay, chez qui le chanteur vient de signer en rupture de Pathé Marconi, met à sa disposition un petit studio d'enregistrement. En une semaine, Annoux orchestre et enregistre huit thèmes musicaux susceptibles de coller à l'histoire des *Jeunes Loups*... Un dîner est organisé pour l'écoute de la bande.

## Carné et Annoux

« *Le soir convenu, raconte encore Annoux, Marcel Carné arrive chez moi, flanqué d'un éphèbe, qu'il me présente comme "appelé à être un grand compositeur"*. » Au cours de ce dîner, le Maître s'emploie à déprécier le travail d'Annoux et cherche à « placer » son protégé. Le ton monte, la conversation tourne court. Carné et son ami prennent congé.

Annoux suggère à Barclay d'éditer sa musique. Refus net : « *Ce film sera un bide, avec ou sans ta musique. J'ai été ravi de te prêter mon studio et je ne te facturerai rien du tout. Mais si tu as du blé à prendre, prends-le tout de suite, parce que ce film n'apportera que des emmerdements !... Et pense plutôt à faire un bon premier disque chez moi.* »

Annoux reverra Carné une dernière fois. Le réalisateur propose au chanteur d'intégrer au film une de ses apparitions télévisées. Pas question, répond Annoux.

Le tournage commence au cours de l'été 67. Un article paru dans *France-Soir* précise que la musique du film sera composée par un certain Cyril... Par